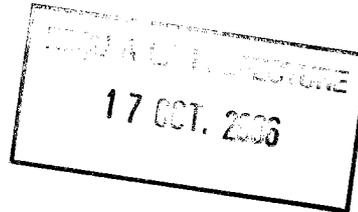


Service instructeur  
Cabinet

N° 5018906

Service consulté



**Conférence régionale de la Vie Associative**

**Demande de participation financière**

**Résumé** : Monsieur le Président propose l'attribution d'une subvention de 4 000 € à la Conférence Permanente des Coordinations Associatives Alsace pour l'organisation de la Conférence régionale de la Vie Associative, les 24 et 25 novembre 2006 à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim.

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) Alsace, créée en septembre 2004, regroupe environ 8 000 associations de toutes disciplines : CRAJEP (Jeunesse et Education Populaire), UROPA /URIOPSS Alsace (Action sociale et santé), Ligue de l'Enseignement, Alsace Nature, Chambre de Consommation d'Alsace, URAF (Mouvements familiaux), UNAT Alsace (Tourisme familial, vacances jeunes et enfants, voyages) AFGES (coordination des étudiants), URBA Alsace (Mouvement du Bénévolat...), CROSA (Mouvement Sportif Régional).

Membre de la CPCA Nationale, la CPCA Alsace a pour but de promouvoir la vie associative, de défendre les acteurs de la vie associative qui adhèrent aux valeurs de citoyenneté, de démocratie et de respect des droits de l'homme, ainsi que de faciliter leur pleine reconnaissance par le dialogue et la négociation avec les autorités publiques.

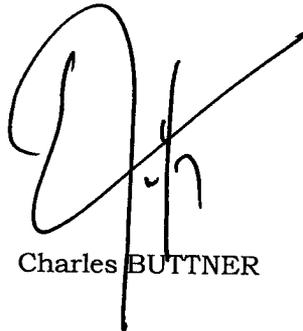
La CPCA Alsace a décidé l'organisation d'une Conférence régionale de la Vie Associative les 24 et 25 novembre 2006 à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim, qui s'inscrit dans un large tour d'horizon de l'action associative : l'état des lieux, sa pertinence, ses besoins, ses perspectives, avec un regard particulier sur le soutien à la vie associative. Elle s'inscrit également dans la campagne nationale, lancée par la CPCA Nationale, dans le prolongement de la Conférence Nationale de la Vie Associative de janvier 2006 et en prévision de la semaine de la citoyenneté de décembre 2006.

Le budget prévisionnel de cette conférence est estimé à hauteur de 29 500 € avec une participation souhaitée de 5 000 € par collectivité partenaire, soit l'Etat, la Région Alsace et les deux Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Pour soutenir ce grand rassemblement du monde associatif et le travail de réflexion mené, je vous propose après contact avec les autres partenaires, l'attribution au CPCA Alsace d'une subvention de 4 000 €, qui pourrait être prélevée sur le Fonds départemental pour l'organisation de manifestations nationales ou internationales se déroulant dans le Haut-Rhin.

Le crédit correspondant est à prélever sur l'enveloppe 1215, nature 6574, fonction 021.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

